

# millevaches

FÉVRIER  
2019

JOURNAL DU **PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN**  
PARC NATURAU REGIONAU DE MIUVACHAS EN LEMOSIN



Une vision  
partagée pour  
les Monédières



NATURA 2000 :  
la préservation  
en action



Une femme  
de conviction

Une autre vie s'invente ici  
Una outra vida s'inventa aquí



# Sommaire

## S'informer

P. 3

Une vision partagée  
pour les Monédières

P. 4

Rando Millevaches

P. 4

Les écoliers du Parc

P. 5

Devenir  
observateur du climat

P. 6

## Éclaircir

Ils ont découvert  
le plateau de Millevaches

P. 8

## S'investir

Signé ! La parole  
aux nouvelles communes

P.9

L'Ipamac a 20 ans

P.10

## Approfondir

NATURA 2000 :  
la préservation en action

P.14

## Rencontrer

Une femme de conviction

P.15

## Découvrir

Le boum du « coworking »

# Édito



Le 26 décembre 2018, le décret ministériel 2018-1247 a renouvelé la labellisation du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin pour les 15 prochaines années. Sept années ont été nécessaires pour construire ensemble ce projet de territoire dont la ligne directrice est la Charte du Parc. Portée par la Région Nouvelle-Aquitaine, les Départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, les communautés de communes, et les communes, la Charte décline un projet visant à assurer de manière durable la valorisation, la protection et le développement du territoire : gérer l'espace en préservant les richesses patrimoniales ; valoriser les ressources en accompagnant les mutations de la société et de son environnement ; promouvoir et partager un territoire attractif et innovant. Ces trois axes se déclinent en actions concrètes dont vous découvrez des exemples dans chaque édition du Journal du Parc. Ce sont à présent 124 communes qui sont engagées dans la dynamique et qui forment le périmètre du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Au moment où les habitants des territoires souhaitent être pleinement associés aux projets qui les concernent, la nouvelle Charte permet, dans la continuité du mode de gouvernance, la mise en œuvre d'un projet concerté et partagé par les élus, les acteurs et les habitants du territoire. En 2019, agissons ensemble pour le territoire !



**Philippe Connan**

**Président du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin  
Président de l'association des Parcs du Massif Central (IPAMAC)**



Le 20 décembre à Treignac, a eu lieu la remise du « SylvoTrophée » récompensant une propriété forestière pour sa gestion sylvicole équilibrée générant une production économique tout en préservant les valeurs (paysagères, environnementales...) des territoires. La propriété lauréate est celle de M<sup>me</sup> Sangnier à Treignac, gérée par Julien Cassagne – Forêt Continue.



Photo : PNR



## Millevaches, Journal du PNR de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 96 97 00 - [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)  
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

**Directeur de publication :** Philippe Connan

**Coordination :** Marie Mazurier

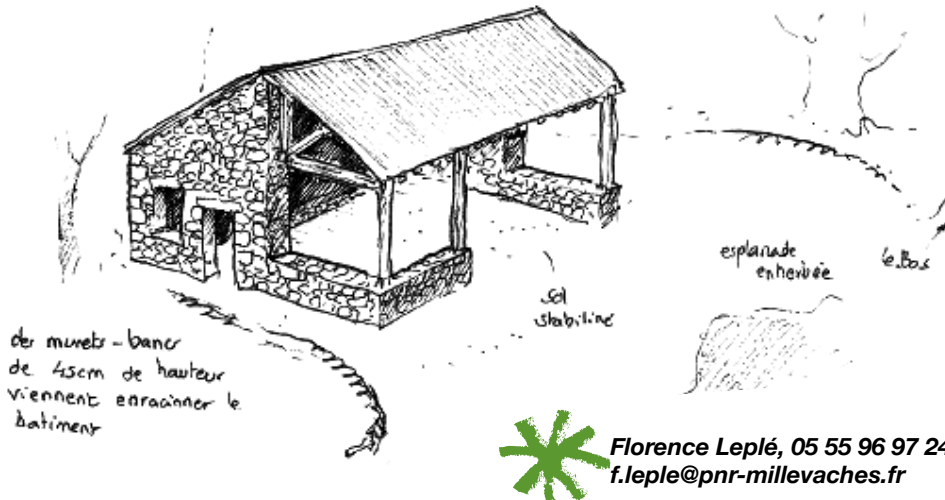
**Réalisation :** Collectif Zélie (Emmanuelle Mayer & Emilie Lordemus),  
en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional

**Photo de couverture :** Emmanuelle Mayer

**Impression :** Fabrègue, Saint-Yrieix-la-Perche

**Tirage :** 19 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC

**Dépôt légal à parution - ISSN :** 1774-6876



Florence Leplé, 05 55 96 97 24  
f.leple@pnr-millevaches.fr

## Une vision partagée pour les Monédières

En août 2018, le bureau d'études Lieux-Dits, associé à Alain Freytet et à Yoann Bit Monnot, a réalisé pour le PNR de Millevaches en Limousin un schéma d'aménagement et de valorisation du paysage qui regroupe le Suc au May, le Puy de la Monédière et le Cirque de Freysselines.

C'est un schéma ambitieux qui a été dessiné par les paysagistes limousins pour le Parc, afin de répondre à la demande des élus, habitants et socio-professionnels souhaitant développer les activités agricoles, touristiques et sportives, tout en préservant l'identité du site, sa faune et sa flore. 8 objectifs sont mis en avant dans ce schéma, tels que gérer l'emprise des conifères et ré-ouvrir le paysage des sommets et les vues principales, mettre en valeur le petit patrimoine et les ensembles végétaux remarquables, compléter le maillage des chemins de découverte, organiser les lieux d'arrivée et d'accueil... L'étude contient également une carte des différentes propositions complétée de fiches-actions pour les mettre en œuvre. Enfin, quatre esquisses pour l'aménagement des principaux sites, co-construites lors d'ateliers sur le terrain avec des habitants, élus et socio-professionnels, ont été proposées. Compte-tenu de la complexité des statuts fonciers et de l'imbrication des périmètres des communes et des communautés de communes, l'enjeu est maintenant de chercher des moyens pour coordonner la réalisation des projets avec les propriétaires motivés.

*Cette étude a mobilisé des financements de l'Europe (FEADER-LEADER), de la Région Nouvelle-Aquitaine et du PNR de Millevaches en Limousin ainsi que la chargée de mission paysage du Parc qui a organisé et coordonné les rencontres.*

### Qu'évoquent pour vous les Monédières ?

C'est la question à laquelle ont répondu les habitants et les personnes associées à l'étude paysagère participative. Pour cela, ils ont participé avec beaucoup d'intérêt à des exercices tels que balades commentées, veillée sur l'histoire et les légendes, repérages sur carte, recherches de cartes postales anciennes, explications sur la cueillette, l'agriculture et la forêt en contexte montagnard, exploration de potentiels chemins, témoignages sur la vie d'autrefois et les expériences de sport nature, figuration sur le terrain de ce que pourraient être les aménagements, recherches bibliographiques ou autres partages de connaissance ou de points de vue...

Merci à tous ceux qui ont contribué !

### Un projet en faveur de la biodiversité

Aménagement de l'espace et conservation de la biodiversité ne sont pas antinomiques ! Pour preuve, la création ou le maintien de points de vue, ou l'accueil de visiteurs sur des sentiers choisis peuvent se faire en respectant la diversité des milieux et préservant une certaine tranquillité des animaux, surtout dans un périmètre de protection « Natura 2000 ». Voilà un challenge à la croisée des missions d'un Parc naturel régional !



Photo : PNR

## Jouer avec la nature

Mardi 23 octobre, une dizaine d'enfants des centres de loisirs de Haute-Corrèze-Communauté sont venus passer la journée à la Maison du Parc pour une animation intitulée « Jouons avec la nature ». Le matin, Guillaume Humann (Nature Ludique) les a emmenés en balade à la recherche d'éléments naturels. Après un pique-nique et un petit jeu à la découverte du site, les enfants ont fabriqué leurs jeux, puis chacun est reparti avec un sifflet en bois. De quoi animer le retour en bus !

# Rando Millevaches

*Rando Millevaches – Nature en Limousin*, c'est le nom du portail internet et de l'application mobile qui faciliteront, dès le printemps 2019, l'organisation de la pratique de la randonnée (à pied, à vélo...) sur un territoire de 6650 km<sup>2</sup> situé aux portes de Limoges, Guéret et Tulle. Un projet initié et porté par le Parc avec seize structures partenaires. Ces outils ergonomiques et modernes (cartographie dynamique, vision 3D, téléchargement traces GPX...) donneront accès à une offre complète et évolutive de circuits de randonnée. Des critères de sélection permettront de choisir sa randonnée en fonction de la distance, de la thématique, de la localisation... Les rando-fiches, disponibles en français et en anglais, seront téléchargeables et imprimables gratuitement, et mettront en avant les points d'intérêt patrimonial. Les informations utiles pour organiser une excursion ou un séjour (hébergements, restauration...) seront aussi disponibles. Les seize partenaires ont signé en septembre dernier à Millevaches la convention-cadre qui fixe les modalités d'organisation collective de ce projet pour les trois prochaines années.



Gilles Despeyroux, 05 55 96 97 03  
g.despeyroux@pnr-millevaches.fr



Photo : PNR

## ÉDUCATION AU TERRITOIRE

## Changement climatique : adapter la forêt

Difficile, avec le changement climatique, de faire les bons choix sylvicoles ! C'est pourquoi le Centre national de la propriété forestière et l'Institut pour le développement forestier ont développé un logiciel d'aide à la décision en gestion forestière qui tient compte du réchauffement climatique. Ce logiciel, BioClimSol, sera intégré à une application mobile qui permettra aux gestionnaires forestiers d'obtenir des préconisations pour les peuplements en place ou les projets de reboisement. Son atout : elle se base sur des données de terrain. Ainsi, les PNR de Millevaches en Limousin et de Périgord-Limousin ont embauché un technicien forestier afin qu'il récolte les données qui permettront de rendre l'application plus adaptée aux utilisateurs locaux.

# Les écoliers du Parc

Cette année, fortes de leur succès et pour permettre à de nouveaux élèves d'en profiter, les « Classes Parc » poursuivent les 3 thématiques : « Les forêts de la Montagne limousine et leurs richesses », « Orientons-nous dans le Parc ! La diversité des paysages comme terrains de découverte et d'orientation », « Mon voisin le mouton : d'où vient-il et où va-t-il ? ». Les CP-CE1 de la Courtine et Faux-la-Montagne, l'école de St-Frion et les CM1 de Crocq sont inscrits sur le programme forêt. Les grands de Faux-la-Montagne et Flayat travailleront sur l'orientation. Les écoles de La Nouaille, Le Monteil-au-Vicomte, Tarnac et Nedde s'intéresseront au mouton, son rôle, son histoire. Parallèlement, il est proposé cette année des animations à la carte sur 7 thèmes qui sont des enjeux pour le territoire : eau, forêt, énergie, circuits-courts, histoires locales, milieux et paysages et mobilité. L'accompagnement dans le cadre de ce dispositif permettra aux écoles de Maussac-Combressol de mettre en place leur projet sur les paysages et l'orientation et aux CE2-CM1 d'Eymoutiers de travailler sur la ressource en eau. Les CP de Felletin bénéficieront également d'animations à la découverte de la forêt. Quant aux élèves de Gentioux, les petits s'intéresseront aux circuits-courts et les grands, à la forêt. De beaux projets pédagogiques !



Delphine Moreau et Aurélie Belin  
05 55 96 97 21 - 05 55 96 97 26  
d.moreau@pnr-millevaches.fr  
a.belin@pnr-millevaches.fr



Photos : PNR

34 personnes (élus, agents communaux et habitants) ont participé pendant huit jours à la **reconstruction d'un mur sur le site de la Maison du Parc à Millevaches.**

L'occasion d'apprendre à monter un mur en pierre sèche ! Pour ceux qui souhaiteraient découvrir ce savoir-faire, le chantier se poursuivra fin avril 2019.

## SCIENCE PARTICIPATIVE

# Devenir observateur du climat

Tout le monde peut participer à améliorer les connaissances sur le changement climatique ! Le programme de sciences participatives Phénoclim a pour vocation d'étudier et de sensibiliser aux effets du changement climatique sur la biodiversité de montagne, en s'appuyant sur un réseau d'observateurs citoyens. Le Centre de recherches sur les écosystèmes d'altitude (CREA) Mont-Blanc, qui a lancé Phénoclim en 2004, cherche désormais à élargir ce réseau afin d'étudier les évolutions environnementales en cours sur le Massif central. Pour participer, rien de plus simple ! Il suffit de s'inscrire, gratuitement, sur le site du programme et de déterminer une « zone d'étude » : son jardin, un parc public, une forêt régulièrement fréquentée... Au printemps, les observateurs s'engagent à visiter cette zone une fois par semaine pour surveiller le réveil de certaines espèces végétales (noisetier, épicéa, frêne, mélèze, primevère...) puis doivent renseigner leurs observations via le site internet ou l'application dédiés. Plus il y a d'observateurs, plus les données sont nombreuses et les analyses fiables. Ensemble les chercheurs et les citoyens peuvent agir pour anticiper l'impact du changement climatique sur notre environnement !

Plus de renseignements : [www.phenoclim.org](http://www.phenoclim.org)



Photo : PNR

## Une aide pour le paysage

Le Parc œuvre pour améliorer les paysages, notamment à travers l'effacement de « points noirs », ces ouvrages ou éléments qui gâchent la vue. Il accompagne ainsi la commune de Veix, qui souhaite démolir un vieux préfabriqué pour redonner tout son potentiel à la place de l'église. D'autres projets paysagers peuvent bénéficier de cet accompagnement technique et financier grâce au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine. Les collectivités porteuses de tels projets peuvent contacter Florence Leplé.



Florence Leplé, 05 55 96 97 24  
f.leple@pnr-millevaches.fr



Photos : PNR

## URBANISME

# Ils ont découvert le plateau de Millevaches

Les 25 et 26 octobre derniers, les élus et techniciens du Parc ont accueilli leurs homologues d'autres Parcs pour leur présenter les initiatives innovantes ou remarquables en matière d'urbanisme et paysage. L'occasion de valoriser le territoire et de recueillir des points de vue extérieurs.

 **Anais Belloc, 05 55 96 97 09**  
[a.belloc@pnr-millevaches.fr](mailto:a.belloc@pnr-millevaches.fr)

Des projets d'urbanisme intéressants, la Montagne limousine en regorge ! En témoigne le programme chargé du voyage « interparcs » d'octobre dernier : hangar bois à Rempnat, projets communaux à Tarnac, étude du bourg de Peyrelevade, aménagements de St-Hilaire-les-Courbes et du Pont de Senoueix, projet collectif d'Émergence bio, sans oublier les éoliennes de Peyrelevade. « Nous avons voulu montrer une diversité de réalisations, publiques ou privées, représentatives de la dynamique du territoire », expliquent Anais Belloc et Florence Leplé, urbaniste et paysagiste, qui ont concocté ce programme avec

Catherine Moulin, vice-présidente du Parc. Depuis 2014, les PNR Périgord-Limousin, des Landes de Gascogne, de Millevaches en Limousin, et des Causses du Quercy organisent en effet des voyages « interparcs » pour les élus, techniciens et acteurs de l'aménagement du territoire. L'objectif : découvrir leurs initiatives en matière d'urbanisme et de paysage pour faire le plein d'inspiration. « Ce travail collaboratif entre les PNR est essentiel. Et c'est très intéressant que d'autres acteurs du développement local puissent y participer, car, si nous travaillons tous pour la dynamisation des territoires ruraux, nous avons des sensibilités et des cultures différentes qui s'enrichissent lors de ces rencontres », observe Emmanuel Clugnac, chargé de mission habitat à la DDT de la Dordogne, qui était présent à Millevaches.

## Des paysages singuliers et un dynamisme local

Ce qui a frappé Emmanuel ? « L'isolement extrême, cette géographie rugueuse, et la solidarité si forte ! La politique d'accueil semble bien fonctionner, avec une ouverture vers les néo-ruraux et les migrants. Conséquence de cela, il existe un milieu associatif très investi. Comme nous l'ont expliqué les acteurs locaux, ici, pour vivre, il faut s'engager, créer les services. Pour moi c'est une expérience révélatrice. On a tendance à penser que l'on ne peut attendre du développement socio-économique que de la part des entreprises, mais là, on voit bien que le milieu associatif est créateur de richesses ». Lucie de Cazenove, urbaniste au Parc naturel régional des Causses du Quercy a été char-



mée par les ambiances paysagères « très agréables », les bourgs « très bien préservés au niveau architectural », les lacs, « si nombreux, avec toute cette vie autour » et même les éoliennes, « superbes au sommet de cette crête, moi qui suis généralement critique sur les projets éoliens, là elles sont parfaitement intégrées au paysage, ce site pourrait être pris comme référence ». Lucie a été très intéressée par la filière bois, et la possibilité pour une commune de travailler le bois local. Même intérêt de la part de Sébastien Fissot, élu à Rilhac-Lastours sur le PNR Périgord-Limousin, qui a ramené de ce voyage la conviction qu'une commune peut travailler le bois local en circuit court, ainsi que l'importance d'étudier les possibilités de redynamisation d'un bourg en concertation avec les habitants. Lucie de Caze-

nove confie aussi avoir été « frappée par le dynamisme de la commune de Tarnac. Preuve que l'on peut faire des choses, même dans un village de 300 habitants ! Il y a une vraie vie de village, pour moi, c'était fou d'y croiser du monde dans la rue en pleine journée », ajoute Lucie. Autant de discours positifs qui font du bien à entendre, non ?

### **Intelligence collective**

Bien-sûr, des propositions d'amélioration ont également émergé telles que l'emploi de matériaux biosourcés pour la restauration de bâtis anciens ou encore l'utilisation de plantes d'essences locales dans les espaces verts. Au-delà des initiatives présentées, ce que retiennent les participants, c'est l'aspect humain. « Ce que j'ai trouvé passionnant, c'est la connexion de toutes ces initiatives,

la transversalité et l'intelligence collective qui forment le puzzle global. Malgré les désaccords, je sens une grande unanimité dans cette dynamique collective : tout le monde s'accorde pour développer la vie locale », analyse Emmanuel Clugnac, qui signale avoir été « bluffé par l'investissement des agents du Parc, et leurs convictions ». Lucie regrette d'ailleurs qu'il n'y ait pas eu plus d'élus parmi les participants. « On nous a présenté des tas d'initiatives, ça change du discours morose sur le millefeuille administratif », ajoute l'urbaniste des Causses du Quercy. « Il faut absolument que les Parcs communiquent sur tout cela » estime Emmanuel. Et de finir « quand je suis reparti de la Montagne limousine, j'ai eu le sentiment d'être un urbain, alors que je vis en Dordogne ». N'est pas hyper-rural qui veut ! ●

# Signé !

Le 26 décembre 2018, le Premier Ministre, Édouard Philippe, a signé le décret portant renouvellement du classement du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin pour une durée de 15 ans. (Décret 2018-1247 paru au Journal officiel le 28 décembre 2018) La publication concrétise le travail mené pendant la période de révision. Rencontres, échanges, ateliers de travail, co-construction, discussions ont permis l'aboutissement de la 2<sup>ème</sup> Charte du Parc. Philippe Connan, Président du Parc depuis mars 2016, et les élus du Bureau syndical associent chaque contributeur à ce renouvellement. La nouvelle Charte par et pour le Parc est à présent le fil conducteur des prochaines années !

*Le décret et la charte sont disponibles sur le site [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr).*

## La parole aux nouvelles communes

11 nouvelles communes rejoignent le Parc, portant le nombre de communes adhérentes à 124. Témoignage des maires de deux d'entre elles.



**Guy Desloges,  
maire de Chavanat (23)**

Cela fait deux ans qu'au Conseil Municipal, tout le monde souhaite que notre commune adhère au Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Nous souhaitons mieux connaître la Montagne limousine et nous impliquer dans le projet de territoire. Le tourisme nous intéresse beaucoup, et pour cela, faire partie du Parc est un atout. De jeunes agriculteurs, le Gaec de la Clairière, se sont installés sur la commune, ils font du très bon fromage de chèvre, ce serait formidable de créer un chemin de randonnée qui passe par leur ferme. Nous voulons également valoriser notre petit patrimoine bâti et participer aux animations de l'été. Enfin, nous rencontrons une problématique de transport du bois que nous aimerions résoudre à travers des aménagements. En effet, sur les 1200 ha de notre commune, nous avons 600 ha de forêt et des dégradations liées au transport du bois. Pour nous, agriculture, forêt, tourisme, tout cela va ensemble, c'est aussi cette transversalité qui nous intéresse au Parc. De plus, adhérer au PNR donne accès à de l'ingénierie, à des agents compétents dans le tourisme, l'urbanisme ou la biodiversité qu'une petite commune n'aurait jamais les moyens d'embaucher.



**Bernard Rouge,  
maire de Feyt (19)**

Ce qui nous intéresse, c'est d'adhérer à des projets communs, avec d'autres communes du territoire. Nous sommes dans la continuité géographique de communes du Parc, nous formions une dent creuse, donc c'est très logique pour nous d'entrer dans le périmètre du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, et c'est un souhait de longue date de ma part. Certains élus avaient des idées pré-conçues, les chasseurs étaient inquiets parce qu'ils ne connaissaient pas bien le rôle et les missions du Parc. Désormais, l'intérêt de faire partie du Parc est compris et partagé par tous. Les dossiers travaillés nous intéressent et nous concernent. Par exemple, nous aimerions bénéficier de subventions pour isoler les bâtiments de la mairie, peut-être tester le prêt de vélos électriques... Le Parc peut nous aider, nous, petites communes, à monter des projets qui favorisent le développement durable du territoire, c'est un bon complément à la communauté de communes.



# L'Ipamac a 20 ans

**Président du PNR de Millevaches en Limousin, Philippe Connan préside également l'Ipamac (InterParcs du Massif Central) depuis 2018. Jean-Paul Guérin, son délégué général nous explique tout sur cette structure créée en 1998.**

## *Qu'est-ce que l'Ipamac ?*

C'est une association qui regroupe les Parcs du Massif Central pour leur permettre de conduire des projets à plusieurs et de mutualiser des moyens. Il s'agit souvent de projets ayant un caractère expérimental ou innovant, autour de trois axes : le développement touristique, la protection de la biodiversité et l'attractivité des territoires. Nous sommes soutenus financièrement par le Commissariat général à l'égalité des territoires du Massif Central.

## *Combien y'a-t-il de Parcs naturels régionaux dans l'association ?*

Nous étions 10 : les PNR du Livradois-Forez, des Volcans d'Auvergne, du Pilat, des Monts d'Ardèche, des Grands Causses, des Causses du Quercy, de Millevaches en Limousin, du Morvan, du Haut-Languedoc ainsi que le Parc national des Cévennes. Nous sommes maintenant 12, puisque le PNR Périgord-Limousin ainsi que le nouveau PNR de l'Aubrac ont rejoint le réseau.

## *Qu'est-ce qui rassemble tous ces territoires ?*

Ce qui les rassemble, c'est d'abord leur appartenance au Massif Central. Certes, c'est une vaste entité géographique, puisqu'elle représente un huitième de la France. Mais les Parcs de ce Massif ont beaucoup de choses en commun, souvent plus qu'avec les autres Parcs de leur région administrative : ce sont des territoires de moyenne montagne, isolés des métropoles, peu peuplés, avec des enjeux importants de préservation des patrimoines.

## *Sur quoi travaillez-vous dans le domaine touristique ?*

Nous avons passé plusieurs années à mettre en oeuvre la Charte européenne du tourisme durable. Puis, depuis deux-trois ans, nous développons la randonnée et autres itinérances. L'échelle du Massif Central prend tout son sens, car les chemins traversent les frontières administratives. Pour cela, avec les Parcs de Millevaches en Limousin et du Livradois-Forez, nous avons imaginé de nouvelles expériences de bivouac. Les modèles de stations de bivouac, créés suite aux résidences d'artistes du Centre international d'art et du paysage de Vassivière, vont être déployés sur les autres PNR. Nous cherchons aussi à développer des itinérances dans lesquelles le public peut varier les modes de déplacements (marche, canoë, VTT etc.).

## *Quelle est l'action de l'Ipamac en faveur de la biodiversité ?*

Nous avons un volet de préservation des forêts anciennes. Tous les PNR ont mutualisé leurs moyens pour cartographier les forêts présumées anciennes. Nous avons également lancé les Sylvotrophées pour valoriser les propriétaires qui gèrent leur massif forestier dans le respect de la biodiversité. Enfin nous expérimentons le paiement pour services environnementaux. Ou comment rémunérer ceux qui préservent les écosystèmes utiles à des acteurs économiques. Par exemple, une société d'eau minérale qui exploite une source pourrait rémunérer les agriculteurs alentours qui s'engagent dans une pratique respectueuse. Nous avons édité une méthodologie pour mettre en place ce paiement, qui peut constituer une ressource supplémentaire pour les agriculteurs et forestiers.

## *Quels sont vos prochains projets ?*

En 2019, nous allons travailler sur ce qu'on appelle la « trame noire », c'est-à-dire la continuité d'espaces préservés de pollution lumineuse. C'est un enjeu à la fois environnemental et touristique. Nous avons également un projet de valorisation des centres-bourgs qui prendra corps en 2020. Tous ces sujets sont proposés par les Parcs eux-mêmes, l'Ipamac n'est là que pour les accompagner. C'est une petite structure, nous sommes 3 équivalents temps plein en temps normal, parfois plus sur certains dossiers.



## NATURA 2000 en action

**Qu'ont en commun la haute vallée de la Vienne, la tourbière de Négarioux-Malsagne, les landes des Monédières, ou encore la vallée de la Gioune ? Ce sont des espaces protégés qui bénéficient des moyens offerts par Natura 2000 pour enrayer l'érosion de la biodiversité.**

« *Natura 2000, c'est LE pilier de la politique de protection des milieux en Europe. Cela concerne 28 000 sites dans l'Union et 1 700 en France. Sur le territoire du Parc, 14 sites sont désignés Natura 2000, soit 20 % du territoire* », affirme Olivier Villa, en charge d'un des sites au PNR. Ces sites ont été sélectionnés, car ils concentrent des habitats (landes sèches, tourbières, hêtraies...) et des espèces dites « d'intérêt communautaire » : chauves-souris, lucane cerf-volant, circaète Jean-le-blanc, moule

perlière, crapaud accoucheur, ou encore loutre d'Europe. Le Parc travaille depuis toujours sur Natura, car le plateau de Millevaches fut l'un des 36 sites pilotes sur lesquels la France s'est basée pour imaginer cette méthode de gestion dans les années 90, avec le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin. Puis les sites ont été sélectionnés et le réseau a été mis en place en 2000. « *Le réseau de sites est très stable, c'est ce qui permet de travailler sur du long terme, même si l'enveloppe budgétaire allouée n'est pas constante* »,

observent Olivier Villa et Mélusine Masson, qui s'occupent de la bonne gestion de 6 sites Natura 2000 : la haute vallée de la Vienne, les tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air, la tourbière de Négarioux-Malsagne, les landes des Monédières, la Zone de protection spéciale (ZPS) du plateau de Millevaches, et la vallée de la Gioune. Tous ces sites s'étendent sur moins de 1 000 hectares, sauf la ZPS, qui est un site exceptionnellement important de 66 000 hectares. Les 8 autres sites du territoire sont gérés par le Conservatoire d'espaces naturels, et d'autres structures, comme la Ligue de Protection des Oiseaux. En effet, c'est notamment pour sa richesse en oiseaux que la Montagne limousine bénéficie de ce programme de conservation : chouette de tengmalm, grue cendrée, circaète Jean-le-blanc, pie grièche, busard... D'autres espèces sont évidemment concernées, qu'il s'agisse d'insectes (divers libellules,



Photos : Emmanuelle Mayer

## Mesures Agro-Environnementales et Climatiques : la campagne 2019 est lancée

Cette année encore les agriculteurs auront la possibilité de s'engager pour un plus grand respect de l'environnement, en maintenant ou en faisant évoluer leurs pratiques, tout en bénéficiant d'une rémunération. Le PNR vient en effet d'être retenu à l'appel à projets annuel lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine pour poursuivre son rôle d'opérateur de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques. Ceux-ci permettent aux agriculteurs de contractualiser, sur 5 ans, des mesures du même nom afin d'allier viabilité économique et respect de la biodiversité ou de la qualité de l'eau. Ainsi, depuis 2015 le Parc et ses partenaires ont proposé à 193 exploitations agricoles, suite à des diagnostics individuels, d'engager sur 5 ans des mesures sur 8 121 hectares pour un montant d'aide de plus de 4,2 millions d'euros. Pour cette campagne 2019 les nouvelles communes du Parc n'ont bien sûr pas été oubliées. L'année 2019 est également marquée par le lancement d'une mesure spécifiquement dédiée aux collectifs pastoraux afin de soutenir les systèmes herbagers et pastoraux.



Vincent Lelaure, 05 55 96 97 25  
v.lelaure@pnr-millevaches.fr

coléoptères...), d'espèces aquatiques (chabot, moules perlières, écrevisses à pattes blanches) ou de mammifères (chauves-souris, loutres...).

### Des aides pour l'entretien durable des milieux

Pour préserver ces milieux riches et sensibles, les animateurs coordonnent la rédaction d'un document d'objectifs. Ce document, réactualisé tous les 6 ans, établit un diagnostic géographique, socio-économique et patrimonial du site, évalue l'état de conservation des habitats présents, définit les objectifs à atteindre et élabore les mesures de gestion à mettre en œuvre pour y parvenir. Ces mesures de gestion sont variées. « Nous pouvons par exemple proposer à des propriétaires de terrains en friche de créer des aménagements pour accueillir une espèce d'oiseau, avec une aide publique pour les travaux. Ou bien programmer un chantier d'exploitation

forestière en dehors des périodes de reproduction, avec conservation de certains arbres utiles, en échange d'un dédommagement financier », explique Olivier Villa. Mais la préservation des milieux passe surtout par les éleveurs, avec qui le Parc contractualise pour l'entretien de landes et tourbières via les « Mesures Agro-Environnementales et Climatiques » (voir encadré sur les MAE 2019). D'ailleurs, on voit de plus en plus de vaches de race Highland ou Galloway sur le territoire ! « Ces vaches de races rustiques sont très bien adaptées aux zones de pâturage difficiles comme les tourbières, car elles sont petites et moins lourdes que les Limousines, donc s'enfoncent moins dans les sols meubles, et elles sont moins délicates côté nourriture », constate Mélusine Masson. C'est pourquoi le PNR accompagne les éleveurs qui souhaitent élever ces races (cf portrait de Sabine Virolle). >



Photo : Cyril Laborde



Photo : Matthieu Buis



Photo : PNR



# Murmurer à l'oreille des vaches

En 2017, Sabine et Jacques Virolle ont acheté 11 vaches Highlands, grâce à un financement participatif, pour entretenir la tourbière, sur la commune de Péret-Bel-Air. Et l'année dernière, Sabine a élargi l'exploitation avec un volet ferme pédagogique, pour emmener les visiteurs découvrir le troupeau.

À peine avons-nous passé la clôture que Jolie Fleur arrive, en quête de caresses. Avec son étrille, Sabine papouille la vache qui n'attend que ça. Little Boy, un bœuf, s'approche, mais gare à lui, Jolie Fleur l'empêche d'accéder aux câlins. Les autres membres du troupeau sont restés à l'arrière. 11 Highlands de toutes les couleurs. « Dans cette race, les robes vont du beige au brun, en passant par le roux », précise Sabine, qui les élève avec son mari depuis 2017, pour entretenir 20 hectares de zone humide. « Ce sont de véritables débroussailleuses, elles mangent de tout, ne s'enfoncent pas, ce qui les rend extrêmement adaptées à ces milieux ». Comparées à la race limousine, les Highlands produisent moins de viande et mettent jusqu'à 5 ans pour être matures, mais leur coût de production est moindre, et l'entretien de cette tourbière est essentiel. « Depuis qu'elles sont là, le paysage s'est ouvert du côté du ruisseau, qui s'est élargi, la Drosera est revenue, il y a des papillons, des libellules... ». Sabine valorise également ce troupeau dans son activité de ferme pédagogique. « Ce sont des animaux très calmes, elles sont habituées à la présence de l'homme, j'ai pu emmener un centre de loisirs sans problème ». Et pourtant, avec leurs immenses cornes, elles sont impressionnantes ! Sabine aime passionnément les observer, pour comprendre les rôles du troupeau, de la meneuse à la nounou en passant par le leader, leurs réactions en cas de crises... De quoi raconter des histoires passionnantes à ses visiteurs, ravis de pouvoir caresser ces beaux animaux.



## Chantiers participatifs et formations

Mais souvent, avant d'entretenir une tourbière, il faut la défricher. Le 6 octobre, Mélusine a ainsi organisé, avec le Conservatoire, un chantier de restauration d'une tourbière qui commençait à être colonisée par les pins, sur la commune de Davignac (site des tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond Péret-Bel-Air). Une douzaine de bénévoles a répondu présent, parmi lesquels Renaud. « Venant de Bordeaux, j'étais étonné qu'un chantier de restauration d'une zone naturelle puisse consister à couper de jeunes arbres ! Mais on nous a bien expliqué l'importance des zones humides et les risques de l'enrésinement. C'était un très bon moment, le paysage était magnifique, et nous avons pu voir des espèces caractéristiques de fleurs et de libellules », témoigne le bénévole. Dans le cadre de leur mission, les animateurs Natura 2000 font aussi du conseil et de la formation. En juillet dernier, Mélusine a ainsi organisé, avec le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, une animation sur les chauves-souris du site de la tourbière de Négarioux-Malsagne. « Parmi les participants, quelques forestiers étaient présents. Ils ont posé de nombreuses questions pour comprendre comment faire de la sylviculture tout en préservant les chauves-souris ». Les forestiers s'intéressent de plus en plus à la biodiversité, puisqu'Olivier a été sollicité pour former les techniciens de la Coopérative forestière Bourgogne-Limousin à la prise en compte des oiseaux dans leur métier. « C'est une problématique qui intéresse énormément nos techniciens. Certains exploitent des forêts situées en zone Natura 2000, c'est donc indispensable de prendre en compte cette biodiversité dans la gestion. Il y avait une vingtaine de participants et le message est passé », relate Gaël Lazzarotto, de la coopérative. Petit à petit, l'oiseau fait son nid, tout comme ces actions qui, mises bout à bout, contribuent à maintenir la biodiversité sur notre territoire ●



Photos : PNR



## 3 questions à **Erwan Hennequin**, du Conservatoire d'Espaces Naturels

*Cela fait bientôt 20 ans que l'on travaille sur la préservation des sites Natura 2000. Les résultats sont-ils au rendez-vous ?*

On peut sans aucun doute affirmer que c'est grâce à Natura 2000 qu'il y a des landes et des tourbières avec des animaux dedans. Prenons le Longeyroux, la situation en termes de paysage et de biodiversité s'est considérablement améliorée. Cet exemple montre que l'on peut faire du développement local tout en préservant la nature. Regardez une photo aérienne de la lande des Monédières. Le contraste est saisissant, la lande est préservée, tout autour, ce sont des forêts de résineux. Sans Natura, c'est la dynamique classique de plantation forestière qui prévaut.

*Le retour ou le développement de certaines espèces est-il lié à des actions Natura 2000 ?*

La Cordulie arctique, une libellule dont les larves vivent dans les endroits les plus humides des tourbières, s'est développée là où l'on a creusé des trous d'eau. Le Sympetrum noir, une autre libellule, a vu sa population augmenter grâce à la remise en place du pâturage. Ces libellules sont de bonnes indicatrices de la présence d'autres espèces, comme certains coléoptères, et de l'état hygrométrique de la zone humide. Les oiseaux ou la flore sont également très utiles pour mesurer l'état d'un milieu.

*20 % du territoire du Parc est classé Natura 2000. Est-ce suffisant pour maintenir la biodiversité sur le territoire ?*

Les résultats positifs de Natura 2000 ne compensent malheureusement pas les effets néfastes de l'exploitation forestière et de l'intensification agricole. Il y 25 ans, je voyais systématiquement le busard cendré sur le plateau. C'est devenu extrêmement rare, même avec tout ce que l'on met en place. Le Tarier des prés ne se reproduit plus... Il faut bien comprendre que la dynamique de fond n'est pas favorable à la biodiversité.

**Plus d'informations sur le programme :** [www.pnr-millevalches.fr/-Les-sites-Natura-2000-](http://www.pnr-millevalches.fr/-Les-sites-Natura-2000-)

Chacune des zones Natura 2000 dispose d'un site internet avec toutes les infos pratiques :

- Tourbière de Négarioux-Malsagne : [negarioux-malsagne.n2000.fr](http://negarioux-malsagne.n2000.fr)
- Landes des Monédières : [monedieres.n2000.fr](http://monedieres.n2000.fr)
- Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air : [bonnefond-peretbelair.n2000.fr](http://bonnefond-peretbelair.n2000.fr)
- Haute vallée de la Vienne : [hautevalleedelaviennne.n2000.fr](http://hautevalleedelaviennne.n2000.fr)
- Vallée de la Gioune : en cours de finalisation
- Plateau de Millevalches : [www.pnr-millevalches.fr/-Z-P-S-Plateau-de-Millevalches-](http://www.pnr-millevalches.fr/-Z-P-S-Plateau-de-Millevalches-)

**Les propriétaires de parcelles - situées sur des sites Natura 2000 - qui ont des projets, peuvent contacter les animateurs :**



Olivier Villa, 05 55 96 97 07, [o.villa@pnr-millevalches.fr](mailto:o.villa@pnr-millevalches.fr)

Mélusine Masson, 05 55 96 97 17, [m.masson@pnr-millevalches.fr](mailto:m.masson@pnr-millevalches.fr)



PATRIMOINE BÂTI

## Une femme de conviction

**Architecte désireuse de réhabiliter le bâti ancien et de privilégier les matériaux locaux, Sophie Bertrand préside également le Centre d'art et du paysage de l'Île de Vassivière, avec la même volonté d'oeuvrer au développement du territoire.**

« À 8 ans, je savais que je voulais être architecte, et à 15 ans, que je voulais revenir après m'être formée pour continuer de faire vivre mon territoire ». Native de Peyrat-le-Château, Sophie Bertrand poursuit ses études à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand, l'une des seules, à l'époque, qui s'intéresse aux problématiques rurales. Parmi ses professeurs, Xavier Fabre, qui a conduit la construction du bâtiment du Centre d'art de Vassivière. Le début d'une complicité professionnelle. Elle termine son cursus en Inde avec l'ONG Architecture et Développement, où elle réalise un centre de formation aux techniques de construction. « L'objectif était de permettre aux paysans de se former à un second métier complémentaire, pour qu'ils puissent rester vivre et travailler au pays plutôt qu'ils ne migrent en ville ». De retour en France en 2002, elle entre comme chef

de projets à l'agence d'architecture de Xavier Fabre et Vincent Speller, d'abord à Paris, puis dans les bureaux clermontois de l'agence. Huit ans et une solide expérience plus tard, elle monte son activité libérale et rencontre son compagnon, installé en Creuse. L'occasion de concrétiser son projet de retour en Limousin. « Dans ma pratique, je travaille avec les entreprises et les matériaux locaux. Et je cherche à réhabiliter le bâti ancien, car c'est un enjeu majeur. On me sollicite souvent pour du conseil avant achat, à ce titre j'ai constaté que dans nos villages, une maison écologique revient souvent moins cher en rénovation qu'en construction. Un choix qui soulève aussi les questions de l'utilisation de la voiture et de la vitalité des centres-bourgs ». Outre les particuliers et les professionnels, de nombreuses

collectivités font appel à ses services. Parmi ses réalisations, le hangar bois de Rempnat, l'extension de la crèche de Peyrat-le-Château, la salle des fêtes de Cheissoux, ou encore le logement passerelle de Faux-la-Montagne... Membre du conseil d'administration du Centre d'art de Vassivière depuis plusieurs années, Sophie est élue présidente en 2018. « Je suis arrivée au moment où le Centre d'art commençait à sortir de ses murs pour intervenir dans l'espace public. Ce qui fait écho à mon métier et me passionne ». Outre les résidences d'artistes, cette année trois résidences d'architectes et de paysagistes<sup>1</sup> ont permis de créer des œuvres qui répondaient à des besoins d'aménagement de collectivités (Eymoutiers, Saint-Martin-Château et Beaumont-du-Lac.). « La nouvelle exposition *Vers l'hiver*<sup>2</sup>, montre le travail d'artistes locaux. Si, autrefois, le Ciap a pu être perçu un peu comme un ovni, aujourd'hui il prend racine ». Un enracinement qu'incarne à merveille cette fille du pays ●

<sup>1</sup> « Vassivière Utopia » bénéficie du soutien du groupe Caisse des Dépôts.

<sup>2</sup> *Vers l'hiver*, jusqu'au 10 mars 2019

# Le boum du « coworking »

**Des espaces partagés, des usages mixtes et un fonctionnement collaboratif, voilà comment l'on peut définir les tiers-lieux, qui existaient sur le territoire bien avant que le terme n'émerge. Parmi eux, les espaces de travail partagé ou coworking.**

Salariée d'un mouvement international, Solenne Garin télétravaille depuis Faux-la-Montagne. Elle fait partie des résidents de TAF (*Travailler à Faux-la-Montagne*), un espace de bureaux partagés créé en 2012, à l'étage de l'école. Une dizaine de travailleurs y a installé son bureau : « *Cela va du conseiller en énergie des bâtiments à la réalisatrice de films, en passant par le bureau d'études en phyto-épuration ou la salarié d'une association socio-culturelle* », précise Solenne. D'autres viennent de manière ponctuelle. En effet, de plus en plus de travailleurs n'ont plus de bureau personnel et se posent n'importe où avec leur ordinateur. « *Parmi eux, les résidents secondaires sont très demandeurs d'espaces de coworking, où ils peuvent se connecter au très haut débit. De quoi prolonger leurs séjours* », observe Pierre Marsaleix, adjoint au maire à Tarnac, dont le tiers-lieu va ouvrir très prochainement. On y trouve une partie de la médiathèque intercommunale, une salle de formation, des bureaux fermés loués à des petites entreprises, « *ainsi qu'un espace de coworking dans lequel nous avons travaillé l'acoustique pour permettre à chacun de travailler dans le calme* », précise Émilien, informaticien et futur locataire du tiers-lieu.

Non loin, à Gentioux, se trouve *La Renouée*, grande maison qui accueille également des bureaux partagés, mais aussi une épicerie, un logement passerelle, une brasserie de bière et un cabinet de naturopathie. Il y a même un coin enfants, pour permettre aux jeunes parents de participer à des réunions ou de faire leurs courses tranquillement. Mixer différents usages en un même lieu favorise le lien social et l'émulation professionnelle. D'ailleurs, en ce mardi 11 décembre à TAF, Solenne a rendez-vous avec Pierrick Rivet, développeur de sites internet, lui aussi coworker ! Il a installé son bureau à *La Cocotière*, le tiers-lieu qui a ouvert l'année dernière à Eymoutiers. Pionnier, *l'Atelier*, à Royère-de-Vassivière, accueille depuis toujours des travailleurs. Et à l'autre bout du Parc, le *Café de l'Espace*, à Flayat, est également en train de créer son espace de coworking. Avec tous ces tiers-lieux, la Montagne limousine est une véritable terre d'accueil pour les entrepreneurs et les télétravailleurs ! ●

*La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour financer les tiers-lieux.*



Les photos illustrent la beauté de notre ciel, ciel dont la conservation, la protection et la valorisation sont inscrites comme actions majeures pour le PNR notamment à travers un projet de labellisation du Parc en Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE).

## Félicitations à tous les participants !

Les lauréats sont, **1<sup>ère</sup> photo :**

Ruisseau du Pont de Caux à Peyrelevade par Nicolas FAULLE



# Du crépuscule à l'aube La nuit aussi c'est joli !

**Le concours photos** organisé en 2018

par le Parc naturel régional de Millevaches

en Limousin a réuni 25 photographes

amateurs sur le thème

«Du Crépuscule à l'Aube».

67 photos ont été reçues.

**2<sup>ème</sup> photo :** Voie lactée

à Saint-Georges-Nigremont

par Nicolas FAULLE



**3<sup>ème</sup> photo, sont ex-aequo :**

- Nuit à Flayat par Rémi BOURLOT
- Tombée de nuit habitée à Lamazière-Haute par Daniel BOURDIN
- Aube sur le sentier de rive à Vassivière par Serge LINTIGNAT
- Aube vue du Mont Bessou par Christian VIALLE



Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :



Retrouvez le Parc sur  et  et 

Millevaches, Journal du PNR de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 96 97 00 - [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)